

Image not found or type unknown



Tiers de confiance et demenagement

Par **babouchinou**, le **02/07/2013** à **20:31**

bonjour

j'ai une amie qui a la garde de sa petite fille et a ete nommé tiers de confiance par le juge hors elle souhaite demenager (entre autres parce que les relation et intrusion de sa fille violence etc.... pese sur son quotidien)

est ce qu'elle peut ?? comme n'importe quel citoyen normal ou des parents divorcé ??

merci de vos reponses cela est assez urgent